

AUDITIONS ORCHESTRE OSTINATO SAISON 2026-2027

Conditions d'accès - les musiciens doivent :

- justifier d'un diplôme d'études musicales (DEM) ou niveau équivalent
- ou satisfaire une de ces conditions :
 - être élève dans l'un des deux Conservatoires Nationaux Supérieurs de Musique (CNSM)
 - avoir passé un tour au concours d'entrée d'un des CNSM
 - avoir mené un cursus dans une école européenne de niveau équivalent (Hochschule en Allemagne, Conservatoire en Belgique ou Suisse, Royal Academy ou Guildhall en Angleterre...)

Les musiciens, de toute nationalité, doivent être âgés de moins de 30 ans.

La candidature se fait en ligne via le formulaire d'inscription disponible sur le site. (lien en dessous de celui permettant d'accéder à ce document).

Munissez-vous de votre CV, un justificatif de diplôme musical et une photo.

Frais d'inscription aux auditions : 10€

(un lien helloasso vous sera transmis après sélection de votre dossier, ainsi que les partitions de traits d'orchestre et les informations pratiques)

Frais de formation : 50 € par saison

Inscription définitive à l'Orchestre Ostinato

- Vous serez informé-e des résultats de l'audition dans les deux jours ouvrés.
- Vous recevrez, à la rentrée de septembre, un contrat de formation accompagné d'annexes, en particulier Règlement Intérieur, des chartes régissant la vie de l'orchestre, le programme prévisionnel de l'année. Vous devrez nous retourner le contrat signé
- Votre inscription à l'Orchestre sera définitive après le règlement de votre participation aux frais de formation fixée à 50€

Vous serez invité-e-s à participer à une réunion de rentrée lors de laquelle tous les sujets du fonctionnement de la formation et de la structure, ainsi que les divers aspects de la vie de l'orchestre feront l'objet d'une présentation et d'échanges approfondis.

POUR L'ENTRÉE EN 1re ANNÉE

A/ Première sélection sur dossier :

Prise en compte des études musicales, des diplômes déjà obtenus, de l'expérience en orchestre déjà acquise par le musicien. Les candidats sélectionnés recevront un lien d'inscription pour l'audition, dans lequel ils devront, entre autres, décrire les lignes principales de leur projet professionnel et s'acquitter des 10€ de frais d'audition.

B/ Deuxième sélection sur audition avec deux épreuves :

1- Interprétation d'une œuvre au choix :

L'œuvre choisie doit correspondre au PREMIER MOUVEMENT ou FINAL d'un concerto, de préférence classique.

2- Interprétation d'un trait d'orchestre imposé :

- Pour les flûtes : Debussy, *Prélude à l'après-midi d'un Faune* - solo du repère 1 à 3
- Pour les hautbois : Brahms, *Concerto pour violon, 2e mvt* - du début à la mesure 32
- Pour les clarinettes : Mendelssohn, *Songe d'une nuit d'été, Scherzo* - du début à C, puis de D à F
- Pour les bassons : Mozart, *Les Noces de Figaro, ouverture* - début jusqu'à la mesure 24 puis de 101 jusqu'à la mesure 135
- Pour les cors : Ravel, *Pavane pour une infante défunte* - solo
- Pour les trompettes : Mahler, *Symphonie n°5, 1er mvt* - du début jusqu'au repère 4
- Pour les trombones : Berlioz, *La Damnation de Faust, marche hongroise* - d'une mesure avant le repère 4 à deux mesures après 5
- Pour les tubas : Wagner, *Acte III - chevauchée des Walkyries*
- Pour les harpes : Tchaïkovski, *Casse-Noisette* - cadence de la Valse des fleurs
- Pour les violons : Mozart, *La Flûte enchantée, ouverture* - de la mesure 20 à 96
- Pour les altos : Beethoven, *Symphonie n°3, 3e mvt* - du début à B
- Pour les violoncelles : Mozart, *Symphonie n°40, 1er mvt* - de la mesure 114 à 217
- Pour les contrebasses : Mozart, *La Flûte enchantée, ouverture* - de la mesure 27 à 57

C/ Déchiffrage d'un trait d'orchestre

Un entretien avec le candidat peut avoir lieu, à la suite de sa prestation musicale, afin d'examiner ses motivations et son projet.

POUR L'ENTRÉE EN 2e ANNÉE

A/ Interprétation de trois traits d'orchestre :

- Pour les flûtes :
 - 1) Ravel, *Daphnis et Chloé* – solo du repère 176 à 179
 - 2) Mendelssohn, *Songe d'une nuit d'été*, Scherzo - de deux mesures avant P à la fin
 - 3) Rossini, *Guillaume Tell*, ouverture - Andante
- Pour les hautbois :
 - 1) Beethoven, *Symphonie n°3*, 2e mvt - mes. 8 à 16, puis mes. 69 à 101
 - 2) Ravel, *Le Tombeau de Couperin*, Prélude et Forlane - du début au repère 2, puis de 8 à 9 ; de 6 à 7
 - 3) Rossini, *L'Echelle de soie*, ouverture – du début au repère 3
- Pour les clarinettes :
 - 1) Rimski-Korsakov, *Shéhérazade*, 2e et 3e mvts – cadence à F ; de G à I
 - 2) Stravinsky, *L'Oiseau de feu* (1919) - du repère 9 à 18 (variations de l'Oiseau de feu)
 - 3) Beethoven, *Symphonie n°8*, 3e mvt - mes. 49 à la fin
- Pour les bassons :
 - 1) Ravel, *Bolero* – solo du repère 2 à 3
 - 2) Beethoven, *Symphonie n°4*, 4e mvt - mes. 184 à 189 (1er temps), puis mes. 300 et 301, puis mes. 348 à 353
 - 3) Rimski-Korsakov, *Shéhérazade*, 2e mvt – Andantino à A + cadence lettre L
- Pour les cors :
 - 1) R. Strauss, *Ein Heldenleben* – du début au repère 4
 - 2) Beethoven, *Symphonie n°6*, 3e et 5e mvt – de la mes. 68 à 161 ; début à mes. 9
 - 3) Tchaïkovski, *Symphonie n°5*, 2e mvt – solo jusqu'au Tempo I
- Pour les trompettes :
 - 1) Stravinsky, *Petrouchka* – du repère 69 à 70 + solo du repère 71
 - 2) Gershwin, *Un Américain à Paris* – du repère 20 à 34 + solo Andante
 - 3) Bartok, *Concerto pour orchestre* - du repère 201 à la 4e mes. de 231 (partie de trompette 2)
- Pour les trombones :
 - 1) Mozart, *Requiem*, *Tuba mirum* – du début à la mesure 34
 - 2) Rossini, *Guillaume Tell*, ouverture – de C à la 9ème mesure de D
 - 3) Saint-Saëns, *Symphonie n°3*, 1er mvt - de Q à S
- Pour les tubas :
 - 1) Berlioz, *Symphonie Fantastique*, 4e et 5e mvt – du repère 56 à la 6e mesure de 57 ; du repère 66 à 68
 - 2) Gershwin, *Un Américain à Paris* – de 15 à 5ème de 18 + solo entre 67 et 68
 - 3) Stravinsky, *Petrouchka* – solo du repère 100, puis du repère 121 à 122
- Pour les violons :
 - 1) Mozart, *Symphonie n°39*, 4e mvt – du début à la mes. 41
 - 2) Mendelssohn, *Songe d'une nuit d'été*, ouverture - mes. 6 à 80 (ligne du dessus)
 - 3) Schumann, *Symphonie n°2*, Scherzo – du début à mes. 54
- Pour les altos :
 - 1) Rossini, *La Pie voleuse*, ouverture – mesure 88 à mesure 151
 - 2) Mendelssohn, *Le Songe d'une nuit d'été*, Scherzo - début à la lettre D
 - 3) Berlioz, *Carnaval romain* – 2e mesure du repère 1 à la 8e mesure du repère 3
- Pour les violoncelles :
 - 1) Beethoven, *Symphonie n°5*, 2e mvt - thème et variations
 - 2) Brahms, *Symphonie n°2*, 2e mvt - du début à mesure 32
 - 3) R. Strauss, *Ein Heldenleben* – du début à la 5e de 5
- Pour les contrebasses :
 - 1) Berlioz, *Symphonie Fantastique*, 5e mvt – poco meno mosso à la 9e de 74
 - 2) Moussorgsky, *Tableaux d'une exposition* - Samuel Goldenberg et Schmuile
 - 3) Mozart, *Symphonie n°40*, 1er mvt - mesure 114 à 217

B/ Entretien

Le jury fait un bilan de la saison écoulée avec le candidat puis détermine si la deuxième année de formation peut être bénéfique au candidat ou non.